

Réf: Dossier N° 387599

Avis de constitution

« SHM-CLIFTON AFRIQUE »

ABIDJAN PLATEAU BOULEVARD ANGOULVANT AVENUE

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/12/2024 reçus par Me MURIEKKE F. ADOU, enregistrés au CEPICI, le 03/02/2025, il a été constitué une SA aux caractéristiques suivantes

SOCIETE « SHM-CLIFTON AFRIQUE »

La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE

:

- **de construire, acquérir, aménager, assainir, réparer et gérer en vue de la location et de l'accession à la propriété, dans les conditions prévues par la législation sur la promotion immobilière et sur les primes et prêts spéciaux à la construction des habitations collectives ou individuelles avec leurs dépendances ou annexes et éventuellement lorsque ces habitations forment un ensemble, des locaux à usage commun ou des installations nécessaires à la vie économique et sociale de cet ensemble**
- ; **de servir de prestataires de services aux sociétés civiles immobilières constituées sous l'égide d'une société de crédit immobilier et de participer au capital de ces sociétés civiles**
- ; **de réaliser pour le compte de personnes physiques ou morales des programmes d'habitation modérée ou de standing et à titre d'accessoire des locaux à usage commun et toutes constructions nécessaires à la vie économique et sociale de ce programme**
- ; **de donner éventuellement en location ou en gérance des locaux à usage commun et des installations nécessaires à la vie économique et sociale des ensembles d'habitation**
- ; **d'assurer la gestion des programmes de construction réalisés par des sociétés anonymes coopératives d'habitation à loyer modéré de location-attribution**
- **d'assurer la gérance des sociétés coopératives de construction et la gestion des programmes de construction qu'elle aura réalisés pour le compte des sociétés à titre de prestataire de service ;**
- **d'être syndic de copropriété d'immeuble bâti, construit ou acquis soit par elle, soit par un autre organisme d'Habitat à Loyer Modéré (H.L.M), une collectivité locale, une société d'économie mixte ou un organisme sans but lucratif**
- ; **de faire toutes opérations pour lesquelles les sociétés anonymes de promotion immobilière sont ou seront habilitées par des textes législatifs ou**

réglementaires ;

- **la promotion immobilière**
- **la construction et l'ingénierie immobilière ;**
- **la participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;**

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement le tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

ABIDJAN PLATEAU BOULEVARD ANGOULVANT AVENUE

M M'BENGUE SERGE HABIB (PCA)

M BRYANT NICHOLAS JONATHAN MICHAEL (DG)

n°CI-ABJ-03-2025-B14-00025 du 25/03/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°19315/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

